Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 51 Février 2007

GAZETTE

« On a oublié le manque à être que cela pouvait représenter de grandir sans modèle prestigieux féminin dans l'Histoire, confinée à quatre ou cinq figures peu motivantes : la Sainte Vierge, Jeanne d'Arc ou la Belle au Bois Dormant. »

Benoîte Groult « La touche étoile » Grasset 2006

Pour les élections cantonales 2007

CPO Lausanne, jeudi 15 février

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF est ouverte les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. à la Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne
Des bibliothécaires compétentes vous accueillent et discutent volontiers avec vous.
Abonnement 12 francs par an,
ou 1 franc par livre emprunté.

Nouvelles acquisitions

Barbery Muriel : L'élégance du hérisson, Laffont 2006
Boillet Eugénie : Chroniques caissières, Ed. d'En Bas 2006
Buffat Françoise : La mal aimée, Ed. Slatkine 2005
de Buron Nicole : C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie, Plon 2006
Grobéty Anne-Lise : La corde de mi, Campiche 2006
Guisan Isabelle : Le tour du corps en 44 amants, L'Aire 2006
Halter Marek : Marie, Laffont 2006
Huston Nancy : Lignes de faille, Actes Sud 2006 – Prix Femina
Laurens Camille : Ni toi, ni moi, Ed. P.O.L. 2006
Marietta Agnès : N'attendez pas trop longtemps, A.Carrière 2006
Mazzucco Melania : Elle tant aimée, Flammarion 2006
Politkovskaïa Anne : Le déshonneur russe, Poche 2003
Politkovskaïa Anne : Douloureuse Russie, Buchet-Chastel 2006
Rahmani Zahia : France, récit d'une enfance, Ed. S.Wespieser
Stagoll Joëlle : Le cri de Conrad Heim, Hebe 2006
Tamaro Susanna : Ecoute ma voix, Plon 2006
Tharin Michèle : Vallancourt, Ed. Wilquin 2006
Ainsi que :
Carte du réseau d'aide en cas de violence et de maltraitance envers les adultes, présentation du réseau vaudois, publié par «c'est assez»
Droit de l'homme, publié par le Département fédéral des affaires étrangères
Droit matrimonial et droit successoral, un petit guide à l'intention des fiancés et des époux, publié par le Département fédéral de justice et police
La neutralité de la Suisse, une brochure du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Nombreux sont les acquis, mais il reste beaucoup à faire, 30e anniversaire de la Commission fédérale pour les questions féminines
La bibliothèque vous offre aussi des cassettes-vidéo, des DVD, ainsi que des C.D. (musique de compositrices).

Sommaire

3 Editorial
Politique
3 Interview de Hans-Urs Wili
7 L'AIF à Paris
Société
9 Egalité et Violence
10 Du Côté des écrivaines romandes
12 Le «Controlling de l'égalité», pour une politique de gestion soucieuse de l'égalité
14 Chèques-emploi
Santé
5 Dépistage du cancer du sein
13 Divers
2 *Rosa Canina*
5 Erratum
6 Louanges
6-12 Martinet
15 Agenda
16 Coin botanique

Editorial *par Christiane Mathys-Reymond*

http://www.lab-elle.org/

Ça bouge du côté de l'égalité ? Il y a des jours où l'égalité, ou tout au moins son désir, se respire, est palpable : à la radio, des journalistes féminisent tout naturellement: « Tous et toutes se réjouissent de… » Une écrivaine, Lytta Basset, s'y lance alors que c'est encore très rare dans un livre : * « Pourquoi suis-je à chaque fois plongé-e dans un tel sentiment de précarité…. »

A quelques jours de distance, le Courrier annonce que la nouvelle association Lab-elle dresse une liste d'ouvrages non sexistes pour enfants, prochainement repérables grâce à un autocollant, tandis que Femina décode un catalogue de jouets bourré de stéréotypes.

Il semblerait même que la question de l'admission des femmes à la vénérable Confrérie des Vignerons soit à l'ordre du jour de l'assemblée générale de juin 2007 ! Tout baigne pour les femmes.

Pour quitter mon petit nuage, rien de tel que les réponses assassines de mon fils au retour d'un tournoi européen de billard. A ma question : « Il y avait beaucoup de joueuses ? » il répondit : « Oh oui, cela m'a d'ailleurs étonné. » « Combien ? » « Au moins huit » (Deux cents joueurs s'affrontaient !)

Que celles qui, comme moi, pèchent par excès d'optimisme, lisent attentivement l'interview sans occulter le maigre 26 % de femmes au Conseil national.

*Paroles matinales

Interview *par Christiane Mathys-Reymond*

« Si les femmes stagnent dans leur représentation politique, c'est qu'elles ne savent pas s'y prendre ! »

Ce n'est pas un affreux misogyne qui le dit, mais **le Directeur de la section des Droits politiques de la Chancellerie fédérale, Hans-Urs Wili**, qui s'est prêté au jeu des questions dans l'intérêt précisément des femmes.

En 1959, le canton de Vaud est le premier à accorder le droit de vote aux femmes ; en 1971, lors de la fameuse votation, 83 % des Vaudois disent oui au suffrage féminin. Comment expliquer alors ce paradoxe : Vaud est le seul canton romand à ne pas envoyer de femmes à Berne lors des premières élections fédérales mixtes ? Inversement, St-Gall, qui a refusé le droit de vote aux femmes, enverra 2 femmes au Conseil national !

On pourrait dire d'abord que nul n'est prophète en son pays, mais surtout, ce qui a été la force des Vaudoises, c'est de rallier des femmes de tous bords, sans lien prépondérant avec un parti. Au moment des élections, cette force est devenue un point faible : il n'y avait pas d'intérêt pour un parti, à soutenir telle femme. A St-Gall, au contraire, c'étaient des femmes de partis majoritaires qui avaient fait campagne.

Depuis 1999, la Chancellerie fédérale soumet aux groupes parlementaires des propositions pour renforcer la présence des femmes au

Conseil national : cumul des candidatures, inscription en tête de liste, apparentements et sous-apparentements, etc. N'est-ce pas illusoire de penser que des candidats sont prêts pour semblables discriminations positives ? Il suffit d'évoquer le tollé qu'a suscité la décision de Madame Calmy-Rey d'établir une liste paritaire de futur-e-s diplomates.

C'est juste, il n'y a pas de cadeau en politique. C'est comme un jeu d'échecs. Un candidat a toujours une calculette à disposition pour estimer ses chances dans telle stratégie.

N'arrive-t-il pas qu'un homme laisse sa place à une femme, pour favoriser l'égalité, comme dans le cas récent du Vaudois Yves Christen, cédant sa place à Isabelle Moret, une année avant la fin de la législature ?

Ce qu'il faut chercher sous cette apparente générosité, c'est l'intérêt politique qu'Yves Christen avait dans ce départ avant l'heure.

www.ebw-online.com/

Est-ce que, à côté des stratégies de listes, les campagnes médiatiques ne sont pas de plus en plus nécessaires ? Si on veut faire passer une candidate, il faut la montrer. Par exemple, dans le canton de Vaud, la radicale Jacqueline de Quattro, pratiquement inconnue, est devenue la candidate choisie par le parti pour figurer, avec Pascal Broulis, dans la course au Conseil d'Etat. Site, blog, réseau d'amis et de personnalités dont Philippe Guignard et André Kudelski, cette peopolisation a promu une femme inconnue au détriment d'un politicien chevronné..

La médiatisation est indispensable. Il faut être vu, reconnu. C'est bien la raison qui éloigne de nombreux hommes des charges municipales. Il y a autant de communes dans notre petit pays qu'en France ou en Allemagne, ce qui veut dire qu'il y a très peu d'argent pour réaliser des projets bénéfiques sur le plan politique. Alors ces tâches passent en mains féminines. Les hommes ont compris qu' être président de tel club sportif leur rapportait plus.

Venons-en au plat de résistance : aux stratégies de listes. Si je suis à Berne à vous interviewer, c'est que j'ai assisté, en avril 2005, à la rencontre de femmes interpartis sur le thème : «Davantage de femmes en politique. Les quotas, un alibi ?» Vous avez laissé entendre que, si les femmes étaient discriminées dans leur représentation politique, elles n'avaient qu'à s'en prendre à elles-mêmes ! Choquée, j'ai tenu à en savoir plus.

« Il n'y a pas de cadeau en politique. C'est comme un jeu d'échecs »

Il faut partir d'un constat. Si on analyse les suffrages remportés par les femmes et les hommes lors des dernières élections, on arrive à 20 millions de suffrages pour les hommes et 10 millions et demi pour les femmes. Logiquement, les femmes devraient avoir une représentation de 34 %. En réalité, 52 femmes ont été élues sur 202 sièges, ce qui fait un pourcentage de 26 %; donc les femmes ont subventionné les hommes à raison de 8 % !

Comment faire pour récupérer ces suffrages ?

Tout d'abord, il faut que les femmes prennent conscience qu'elles sont instrumentalisées par les hommes. Ensuite, il s'agit de négocier un véritable partenariat. Les femmes ne sont plus là pour l'applaudimètre, elles veulent leur dû, ces 8 % qui leur reviennent.

Concrètement, comment cela peut-il se passer ?

Les femmes peuvent, par exemple, exiger la liste zébrée: un homme, une femme, comme cela se passe chez les écologistes. Si elles n'obtiennent pas ce qu'elles veulent, pourquoi ne pas organiser une grève ? Seuls, sans les suffrages des femmes, les hommes perdent des chances. Dans leur intérêt, ils sont contraints de négocier.

Les femmes n'exercent pas assez leurs moyens de pression ?

Elles ont en mains, si elle jouent bien, la possibilité de faire valoir leur dû. Et pensez aux récentes discussions sur les allocations familiales. Si, au lieu des 52 sièges qu'elles occupent au Conseil National, elles en avaient 68 comme c'est leur droit, leur dû, ces 16 femmes de plus n'auraient-elles pas pesé de tout leur poids dans les délibérations ?

Si l'initiative des quotas avait passé, tous ces problèmes n'auraient-ils pas été résolus ?

« Tout d'abord, il faut que les femmes prennent conscience qu'elles sont instrumentalisées »

Détrompez-vous ! Tout d'abord, même si ce n'était pas son intention, l'initiative était limitative puisqu'on fixait à 3 ou 4 le nombre de femmes au Conseil Fédéral. Un jour, on « risque » de voir une majorité de femmes ! D'autre part, si les femmes doivent leur élection à un quota, c'est souvent mal ressenti. Si elles imposaient leur dû, il n'y aurait qu'à s'incliner. Enfin, en négociant un partenariat réel, ne reposant pas sur une idéologie, les femmes garderaient ce qui a été le levier de leurs conquêtes : leur militantisme.

Erratum

Nous présentons nos excuses aux élues oubliées ou ajoutées par erreur dans la précédente Gazette et remercions les membres qui nous l'ont signalé.

	Nom des élues **définitif**	Nom des élues **Erreur**
District de Nyon	M=municipale - S=syndique	M=municipale - S=syndique
Coppet	BRUDERLEIN-DECRE Sylvie M	BRUDERLEIN-DECRE Sylvie M
	LEU Maja M	
Commugny	GIGER Nadine M	GIGER Nadine M
	SCHOCH Raymonde S	SCHOCH Raymonde M
Prangins		BAUD Martine M
	BAUD Martine M	JACCARD Eliane M
	SEEMATER Violeta M	KNEUBUHLER Elisabeth M
Tannay		GUISAN Francine M
Vich	LEUPIN Josée M	LEUPIN Josée M
	HEIKE Gowal M	
District d'Oron		
Ferlens	**HUGENTOBLER Sonia S**	HUGENTOBLER Sonia M

Fondation pour le dépistage du cancer du sein *par Carmen Cesco*

Le canton de Vaud a été pionnier en Suisse pour la mise en place d'un programme de dépistage du cancer du sein. Il a été soutenu dès le départ par la Commission cantonale de prévention et a été essentiellement financé par les pouvoirs publics vaudois. Cette expérience a pesé d'un poids certain sur la modification de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) qui a abouti à la décision de l'OFAS d'inscrire la mammographie de dépistage dans la liste des prestations préventives prise en charge par les Caisses maladie.

Pour remplir sa mission, la Fondation a choisi l'action en proposant un programme pilote dans 3 districts du canton (Aigle, Aubonne et Morges) d'octobre 1993 à décembre 1998. Le but de ce programme était de démontrer l'intérêt des femmes pour ce dépistage ainsi que la capacité de faire un dépistage de bonne qualité, afin d'atteindre son objectif, à savoir, la réduction du taux de mortalité par cancer du sein.

Comparé aux directives européennes, le bilan de cette première étape est nettement positif en ce qui concerne la

qualité du dépistage. Son acceptabilité (environ 40%), était encourageante si on considère qu'il faut plusieurs années pour faire évoluer les comportements et atteindre une participation suffisante au programme. En plus, en prenant en compte le nombre de mammographies effectuées auprès de femmes concernées, y compris en dehors du dépistage, la proportion de femmes faisant le dépistage était d'un peu plus de 70%.

Au vu de ces résultats, le programme de dépistage a été généralisé à l'ensemble du canton de Vaud dès avril 1999.

En 2005, le nombre de mammographies effectuées dans le cadre du programme a franchi la barre des dix-huit mille examens, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente.

« En 2005, le nombre de mammographies effectuées dans le cadre du programme a franchi la barre des dix-huit mille examens soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente »

Le taux de participation a atteint les 50% pour la 3ème vague de dépistage (avril 2003-mars 2005) avec une pointe de 64% pour l'année 2005.

Depuis la généralisation du programme, d'avril 1999 à la fin de 2005, 570 cancers ont été dépistés, dont 184 (32%) avaient une taille inférieure à 1 cm, donc indécelables la palpation.

En 2007, la Commission fédérale des prestations doit préaviser auprès de l'Office fédéral de la santé publique et se prononcer pour ou contre le maintien de la mammographie de dépistage dans la liste des prestations de prévention remboursées par l'assurance maladie de base. Dans cette perspective et sous l'égide d'Oncosuisse, un rapport d'évaluation a été produit à la fin de 2006, analysant les performances et les premiers effets des programmes de dépistage du cancer du sein dans les cantons de Vaud et du Valais, sous l'angle épidémiologique et économique.

Martinet *par Viviane Schusselé*

A Citroën dont le slogan est : « vous ne vous imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous ». Effectivement, on a de la peine à imaginer que Citroën ne sache pas que des femmes conduisent des voitures de cette marque, qu'elles puissent crever et même changer une roue, car si ces concepteurs l'avaient imaginé, ils n'auraient pas placé leur roue de secours sous la voiture ! Mesdames, à votre tour, imaginez : 1) Vous avez trouvé l'endroit du déverrouillage et la manivelle idoine, bravo ! 2 Vous avez déverrouillé, bravo ! (Vous faites de la musculation).3) Vous avez réalisé que vous devrez vous coucher sous la voiture pour trouver le cric et récupérer la roue, bravo ! Alors, 3 solutions : a) Vous vous déshabillez. b)Vous endossez le treillis en réserve. c) Vous avez un bon teinturier. La suite n'a pas été testée et je crains le pire. Pour la remise en place de la roue crevée, 4) Recouchez-vous sous la voiture et prévoyez des séances de musculation !

Louanges *par Simone Chapuis*

Au Dr Jean Martin qui, en écrivant dans 24H «Oui à une sexualité épanouie, non au commerce <chosifiant> du sexe», a excellemment exprimé tout ce que nous pensions, nous qui luttons depuis longtemps contre la publicité sexiste, dans le même état d'esprit.

L'AIF à Paris *par Simone Chapuis*

Imaginez un peu : je milite depuis plus de 40 ans, je sais depuis très longtemps que notre association suisse fait partie de l'Alliance internationale des femmes. J'ai rencontré personnellement quelques-unes de ses membres les plus éminentes. J'ai vu au moins deux fois Alice Marangopoulos, la présidente grecque de l'AIF de 1989 à 1996, j'ai fait la connaissance à Genève de Patricia Giles, la présidente australienne de l'AIF de 1996 à 2004 ; j'ai parlé bien souvent à Irmgard Rimondini de Bâle qui est décédée cet été et qui représentait l'AIF dans les instances internationales à Genève ; de même j'ai vu bien des fois les membres de notre équipe internationale.

J'ai correspondu avec l'une ou l'autre des secrétaires, j'ai écrit quelques articles pour le bulletin international, je suis membre individuelle de l'AIF… mais je n'étais jamais allée à une assemblée annuelle ou à un congrès triennal de l'AIF. Cette année, c'était à Paris, donc tout près d'ici : j'ai fait le pas et j'en suis enchantée.

J'ai écrit le même préambule pour le rapport que j'ai envoyé à notre présidente suisse Jessica Kehl, pour le CONTACT 2/2006. Vous me pardonnerez de répéter cette introduction, j'en suis sûre, car la suite sera différente : dans notre bulletin vaudois, j'aimerais évoquer un autre aspect de cette rencontre internationale : les femmes dont j'ai fait la connaissance et qui m'ont frappée… (Pour Contact, j'ai surtout parlé des pays et des associations membres.)

Il y avait les **6 Indiennes** qui portaient de magnifiques saris et qui changeaient souvent de tenue (je n'ai pas vu le volume de leurs bagages !), si bien que je n'arrivais pas à les distinguer les unes des autres : personne n'ignore que je ne suis pas du tout physionomiste et qu'il me faut bien du temps pour reconnaître quelqu'une ! Elles appartenaient à deux associations indiennes, dont l'une – All India Women Conference – compte un million et demi de membres !

La représentante du **Sri Lanka**, pourtant experte envoyée par son gouvernement à plusieurs reprises dans des capitales européennes pour des congrès, était terrorisée par Paris : allait-elle pouvoir se débrouiller ? Le dernier jour, elle nous raconta, toute fière, qu'elle était allée toute seule jusqu'à la rue Mouffetard (dans le 5e arr.) et qu'elle y avait trouvé des magasins bien moins chers que les Galeries Lafayette où les Françaises nous avaient fait voir un défilé de mode ! Grâce au Monoprix du 5e notre Srilankaise avait pu acheter des cadeaux «de Paris» pour toute sa famille !

« Clémentine, du Burkina Faso : les Etats-Unis étaient en train de faire un chantage à la dette avec son gouvernement pour imposer les OGM ; ce sera la ruine des paysans de son pays »

Les **3 Africaines** étaient des personnalités très intéressantes et si différentes physiquement l'une de l'autre que je réussissais à les distinguer et à les reconnaître ! **Clémentine**, du **Burkina Faso**, intervenait en français dans bien des débats, sur toutes sortes de sujets avec beaucoup de pertinence et d'expérience. Elle qui avait tout un passé d'enseignement et d'éducation des femmes, a confié à des politiciennes françaises son souci actuel : elle suppliait qu'on n'enfonce pas davantage son pays dans la pauvreté ; les Etats-Unis étaient en train de faire un chantage à la dette avec son gouvernement pour imposer les OGM ; elle est certaine que ce sera la ruine des paysans de son pays.

Mmabatho, d'**Afrique du sud**, nous présenta l'invitation pour le prochain congrès de l'AIF avec précision, calme et compétence. Rien d'étonnant à cela : elle est déléguée à l'égalité du Département de l'éducation à Pretoria.

Chipo, la troisième, mince et très noire venait du **Zimbabwe**. Elle avait apporté des sacs de jute brodés et des robes qu'elle vendait en faveur d'un projet concernant les femmes.

Pour en venir aux Européennes, qui évoquer ? Les deux géantes **Islandaises** qui parlaient avec tant de compétence de la violence envers les femmes, les deux **Italiennes** si à l'aise dans les sphères internationales qu'on peinait à retrouver leur pays d'origine dans leurs personnalités ou l'**Anglaise** qui défendait avec âpreté le droit des prostituées à exercer leur métier et qui s'opposait à celles qui y voient une exploitation des femmes par des réseaux de trafiquants.

Qui évoquer encore ? Les **Françaises** bien sûr, car c'est bien avec elles que j'ai pu avoir des échanges un peu plus longs. J'en choisis trois : il y avait **Monique**, la première que nous avons vue : elle s'était chargée de toute l'intendance et ce n'était pas rien. Au premier abord, j'ai pensé qu'elle était comme la guide d'un voyage collectif chargée de toutes les questions matérielles. Vive, joviale et rondelette, elle paraissait plus jeune qu'elle ne l'était et l'on découvrit peu à peu son passé de militante d'ONG, représentant la France auprès d'instances internationales comme l'UNESCO. Il y avait **Christine,** adjointe au maire de Boulogne-Billancourt, mère de 4 enfants ; bardée de diplômes et de titres, elle s'investit beaucoup depuis quelques années dans la valorisation des femmes et la lutte pour une vraie parité. Nouvelle présidente du Centre international de liaison des associations féminines (CILAF), membre de l'AIF, elle est le type de l'intellectuelle française brillante et sûre d'elle.

« Hélène, présidente de l'association des femmes pilotes de ligne, à la retraite, sans caisse de pension, car sa compagnie de navigation a fait faillite »

Il y avait **Hélène**, présidente de l'association des femmes pilotes de ligne (membre du CILAF), il y en a plus qu'on l'imagine et Hélène - qui est à la retraite depuis quel-

ques années mais sans la moindre caisse de pension, car sa compagnie de navigation a fait faillite - cherche actuellement du travail dans le domaine de la défense de la parité, sujet qui la passionne. Mais que peut espérer une quinquagénaire couverte de diplômes (ingénieure et docteure en droit, parlant six langues) face à toutes les jeunes diplômées sortant des grandes écoles ?

J'arrête là mon énumération, consciente de l'arbitraire de mon choix. Il y a d'autres femmes qui m'ont impressionnée mais je me contenterai de cette dizaine de flashs destinés à faire ressortir quelques différences frappantes. Cependant – et il faut le dire en conclusion – nous nous sentons tellement sœurs, malgré les différences de cultures, de structures politiques, malgré les kilomètres qui nous séparent. Et le travail en réseau est nécessaire, comme sont stimulantes les rencontres internationales.

Egalité et violence *par Christiane Mathys*

Dans le cadre de la semaine internationale de combat contre la violence envers les femmes, le Bureau de l'Egalité des chances de l'Université de Lausanne et l'Association vaudoise pour les droits de la Femme invitaient, le 21 novembre 2006, à une soirée sur le thème Egalité et Violence.

Dr Hofner www.poplausanne.org

C'est la Doctoresse Marie-Claude Hofner, maîtresse d'enseignement et de recherche, directrice de la nouvelle unité de médecine des violences, qui ouvrit les feux. Son objectif : relater les étapes d'un projet interdisciplinaire de détection et d'orientation des adultes victimes de violences. Il faut dire que, en synergie avec le Bureau cantonal de l'égalité entre les hommes et les femmes (soucieux de la montée de la violence exercée contre les femmes), le service des urgences du CHUV constatait une recrudescence de la maltraitance, un accroissement des coups et blessures.

« Deux mille adultes consultant le service avaient été victimes de violences durant les douze mois écoulés »

Première étape du projet : une enquête réalisée au service des urgences permet d'établir que deux mille adultes consultant le service avaient été victimes de violences durant les douze mois écoulés.

L'étape suivante concerne les personnes confrontées aux personnes victimes de violences. A part les spécialistes du Foyer Malley-Prairie et du Centre Lavi, tous exprimaient leur désarroi : que faire, par exemple, quand une femme nie être battue alors qu'elle en porte les stigmates ?

Un protocole de dépistage et d'intervention est alors mis sur pied. Appelé DOTIP, il comporte cinq phases. Les voici :

D = Détecter une violence = ne pas oublier, dans l'établissement d'un diagnostic, la violence possible.

O = Offrir un message clair = la violence est interdite par la loi.

T = Traiter les blessures, faire un constat de coups et blessures toujours utile si la victime se décide à porter plainte.

I = Informer la personne de ses droits et de tous les services auxquels elle peut recourir.

Interdisciplinaire, le projet a découvert, dans le canton de Vaud, 52 institutions ou associations prêtes à intervenir en faveur des femmes.

P = Protéger en assurant la sécurité immédiate de la personne.

Ce projet novateur a débouché en 2006, sur une consultation.

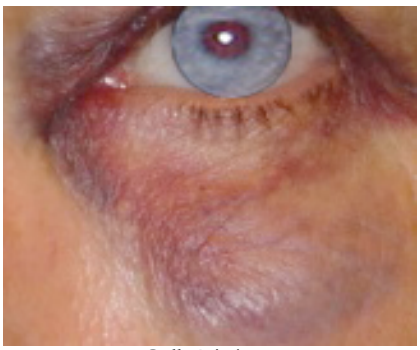

Coll. Privée vs

En deuxième partie de la soirée, la sociologue Lucienne

Gillioz dressa un panorama historique de la violence faite aux femmes violence qui a accompagné toute l'histoire humaine, mais dont la société s'accommodait. Cette tolérance s'explique primo, par une moins grande sensibilité à la violence, secundo, par le fait que, dans des sociétés patriarcales, la violence des dominants était à peine vue ; ainsi, un maître blanc pouvait exiger les faveurs de ses employées noires sans être inquiété. Par ailleurs, il n'était pas question de s'ingérer dans la violence relevant de la sphère privée.

« Ce sont les féministes qui, les premières, ont sorti le phénomène de la violence du domaine privé pour en faire un problème sociopolitique »

Il a fallu attendre les années 1970 pour que soient dénoncées ces violences. Curieusement, les universitaires, qui en avaient certes connaissance, n'en ont rien dit. Ce sont les féministes qui, les premières ont sorti le phénomène de la violence du domaine privé pour en faire un problème sociopolitique : la conséquence de la domination de l'homme sur la femme. A cette époque se créent les premières maisons pour femmes battues.

Il faudra attendre l'année 1994 pour que l'ONU reconnaisse la spécificité du problème de la violence faite aux femmes , et 1996 pour que l'OMS définisse la violence comme un problème de santé prioritaire.

A la fin des années 90 les bureaux de l'égalité font leur apparition et les campagnes contre la violence subie par les femmes sont menées aussi bien par Amnesty International que par la police.

Après le panorama historique, la sociologue donne l'inventaire des violences dont voici quelques échantillons :

- Chaque année, 130 millions de filles subissent des mutilations sexuelles dans le monde.
- Le viol systématique en temps de guerre a débuté en Serbie et, au Rwanda 250000 femmes ont été violées; par là-même, exclues de leurs communautés, elles sont devenues des parias, condamnées à la prostitution.

« La violence conjugale est la première cause de mortalité des femmes, avant les accidents, avant même les cancers »

Entre 1932 et 1945, l'armée japonaise a contraint des milliers de femmes à servir de « réconfort » pour les soldats.

En Suisse, comme dans les pays environnants, la part la plus élevée des victimes de la violence se trouve dans les foyers. **Deux femmes meurent chaque mois sous les coups de leurs partenaires.**

Dans les pays (dits) civilisés, la violence conjugale est la première cause de mortalité des femmes, avant les accidents, avant même les cancers.

Du côté des écrivaines romandes

par Christiane Mathys-Reymond

« Les hommes, eux, font de la littérature sérieuse, de la grande littérature »

Jeudi 17 novembre 2006, à la Maison de la Femme, les écrivaines romandes Anne Brécart, Janine Massard, Thérèse Moreau et Silvia Ricci Lempen invitaient les spectatrices-teurs à une réflexion sur le thème : « De l'écriture féminine au statut des écrivaines dans la littérature contemporaine ».

A première lecture, il y a égalité entre la perception de l'homme et de la femme qui écrivent. Mais, pour une analyse plus fine, il faut bien constater que les critiques d'ouvrages d'écrivaines sont moins nombreuses que celles consacrées aux écrivains.

En Suisse romande, l'égalité hommes-femmes est respectée, par exemple, au sein des jurys attribuant des prix ; mais

comme la présidence est souvent assurée par un homme, n'y a-t-il pas risque d'influence ? Certes, les écrivaines reçoivent des prix, mais leur carrière littéraire, souvent en dents-de-scie, ne leur permet pas d'être aussi souvent primées que les écrivains.

Quant à la portée de leur œuvre, les réflexions actuelles des critiques, pourtant autorisés, laissent songeuse : les femmes auraient une approche ludique, plus fantaisiste, alors que les hommes, eux, font de la littérature sérieuse, de la grande littérature. Même si ces mots concernent la littérature turque féminine, ils sont confirmés par l'auteur français du « dictionnaire égoïste de la littérature française », Charles Danzig, pour qui « les femmes ne peuvent pas être romancières vu qu'elles ne s'occupent que d'elles, que leur champ est l'amour ! La vraie littérature, la littérature à portée universelle, ce n'est pas l'affaire des femmes ! »

« La vraie littérature, la littérature à portée universelle, ce n'est pas l'affaire des femmes ! »

Partant d'un vers de Monique Laederach : « Je n'ai aucune légitimité », chacune s'interroge ensuite sur sa propre légitimité d'écrivaine.

Dans un milieu modeste où la femme n'avait le droit que de se taire, réussir au collège, prendre la parole et surtout écrire, c'était transgresser. Janine Massard s'est ainsi octroyé sa légitimité d'écrivaine.

Janine Massard Photo de Yonne Bhöler

Poussée à faire des études comme son frère, Silvia Ricci Lempen a entendu dans son milieu un message très fort : « Tu es assez intelligente pour entrer dans le monde des hommes, or, c'est l'approche philosophique qui permet de surmonter la discrimination homme-femme ». Plongée dans ses études philosophiques, Silvia Ricci Lempen n'a fait que tardivement son entrée en littérature, sa véritable vocation. Son ambition ? incarner des idées universelles dans des personnages de femmes, s'approprier donc une part de cet universel confisqué par les hommes.

http://www.culturactif.ch/ecrivains/lempen.htm

Pour Anne Brécart, sa légitimité d'écrivaine tombait sous le sens : tous ces thèmes en rapport avec le corps que les féministes avaient, dans les années 70, mis au jour : voilà son champ d'intérêt. Mais comment comprendre le silence qui continue à entourer ces « choses » comme l'enfantement ? comment les dire pour qu'elles soient intéressantes, qu'elles fassent partie de l'universel ?

Anne Brécart (photo brecart.jpg)

http://www.editionsmetropolis.com/Livres/Livres.html

Dans la bouche de Thérèse Moreau, ces mots reviennent souvent : « J'adore raconter des histoires. » A 10 ans déjà, elle distribuait ses écrits à ses camarades puis les brûlait. Si par la suite, elle a gardé ses textes, c'est grâce à son époux. C'est dire que, pour Thérèse Moreau le fait d'être publiée n'est pas si important. Ce qu'elle écrit, elle l'envoie en pièce jointe à ses amis. D'où vient ce dédain ? N'est-ce pas typiquement féminin ? Est-ce dû aux fréquentations moyen-âgeuses de l'écrivaine ? Se protège-t-elle de l'échec ?

Le récit de la première publication de Thérèse Moreau, tout en amusant la galerie, apporte quelques éclaircissements. A 30 ans, l'écrivaine envoie un manuscrit sur Michelet à une grande maison d'édition. Silence pendant une année, puis, un coup de fil. Un nouveau directeur a décidé de faire de l'ordre dans l'armoire aux manuscrits. Il l'ouvre, en reçoit un sur la tête : c'est un signe, il l'édite. Et c'est le texte de Thérèse Moreau !

Sous une apparente modestie, l'écrivaine n'en garde pas moins l'ambition de récrire la littérature avec un regard de femme.

Martinet *par Simone Chapuis*

2006 : Rapport suisse de la santé lié au genre.
Voilà un rapport fort intéressant que j'ai reçu de l'Office fédéral de la santé publique sous forme de CD et je me réjouissais de lire enfin une étude sur les problèmes de santé selon qu'on est homme ou femme, les réactions différentes aux maladies, aux remèdes, les recherches scientifiques ciblées sur des groupes d'hommes ou de femmes… Tout cela y est, mais malheureusement en allemand ! En fait il y a 5 pages en français et 200 en allemand. Inutile de dire que cela me fâche; la Suisse romande n'est-elle plus assez importante aux yeux de Berne ? N'avons-nous plus droit à des traductions ?

Le «Controlling de l'égalité» : pour une politique de gestion soucieuse de l'égalité

Par Sophie Gällnö

La Conférence latine des déléguées à l'égalité de décembre 2006 a été l'occasion d'une présentation publique du projet « Controlling de l'égalité » (SSM) syndicat suisse des mass média et (SSP) syndicat suisse des services publiques par Mmes N. Amstutz, C. Traber et Ch. Flitner. Ce « Controlling de l'égalité » est à la fois un projet et un instrument de gestion, le projet visant à tester la faisabilité, l'efficacité et les limites de ce nouvel instrument, notamment au moyen de projets-pilotes dans différentes entreprises et organisations privées et publiques en Suisse alémanique. Le but de la présentation était de faire connaître cet outil de gestion en Suisse romande, où il n'a pas encore été testé.

Un instrument de gestion pour plus d'égalité

Le but du « Controlling de l'égalité » est de réaliser concrètement ce que l'on désigne souvent par l'anglicisme *Gendermainstreaming*, c'est-à-dire l'*approche intégrée de l'égalité*. Adoptée par l'Union Européenne, cette approche vise à incorporer pour le long terme la question de l'égalité des chances, d'une manière transversale dans tous les niveaux et processus d'une organisation, y compris dans les niveaux décisionnels et politiques. Par son aspect global, elle risque cependant de noyer les questions d'égalité dans un but un peu vague et difficile à évaluer. Le « Controlling de l'égalité » est l'outil qui sert à définir des objectifs clairs, à les réaliser puis à mesurer avec précision leur taux de réussite.

Concrètement, cela signifie que l'organisme intéressé par cet outil fait appel à des spécialistes formé-e-s en questions d'égalité mais aussi en gestion ; des objectifs clairs et

précis sont alors fixés en accord avec la direction. Il peut s'agir par exemple d'augmenter le nombre de femmes cadres de *x* %, de proposer *x* postes à temps partiel, ou encore de rédiger toutes les communications au personnel dans un langage non sexiste.

Les deux points essentiels de ce processus sont d'une part la participation des cadres de l'entreprise, qui s'engagent à porter *eux ou elles-mêmes* la responsabilité de la réussite, et à faire en sorte que les objectifs soient atteints dans un délai fixé ; d'autre part, afin de pouvoir évaluer les résultats, la production de résultats chiffrés tenant compte du sexe des employé-e-s (ce qui est souvent une nouveauté pour les entreprises.)

Durant tout le processus, l'entreprise peut compter sur la ou le spécialiste du controlling pour les soutiens et conseils. Cette personne sera en particulier utile pour définir quels objectifs sont *réalisables* concrètement, et éviter les « déclarations d'intention » formulées de façon vague. Le rôle de la contrôleuse ou du contrôleur est aussi d'assurer une grande transparence, par exemple en montrant les points restés problématiques après l'établissement des résultats chiffrés.

Le processus de controlling incorpore aussi la base des travailleuses et travailleurs de l'entreprise, en tant que « comité de soutien » ; sans cette base, la politique d'égalité est vouée à l'échec.

Bilan du projet et points critiques

Le projet de « Controlling de l'égalité » dans les entreprises suisses alémaniques a donné des résultats encourageants : les objectifs fixés ont été globalement atteints, les entreprises-pilotes se sont déclarées elles-mêmes très satisfaites et ont constaté des améliorations au niveau de l'égalité des chances.

Les responsables du projet ont néanmoins constaté certains problèmes, dont le principal est l'engagement des cadres ! Or, si les cadres ne sont pas motivé-e-s et n'octroient pas une certaine priorité aux objectifs d'égalité, les résultats sont assez minces... En fin de compte, cet outil réussit dans les milieux déjà très soucieux des questions d'égalité.

Il est difficile aussi de définir des objectifs sans avoir de bonnes données de base, à savoir des chiffres mettant en évidence les problèmes d'égalité dans l'entreprise. Encore faut-il ensuite se fixer de « bons » objectifs ! Le tabou qui règne autour de la question des salaires en général empêche d'aborder des questions d'égalité essentielles. Les thèmes plus populaires semblent être par exemple ceux qui concernent la « conciliation » entre famille et travail. Or, il faut se méfier de certains pièges, en veillant notamment à ce que des mesures comme le temps partiel ne s'appliquent pas ensuite qu'aux femmes ...

Un « Controlling de l'égalité » en Suisse romande ?

Dans la partie discussion de la conférence, les auditrices ont exprimé leurs avis sur une possible introduction de cet outil en Suisse romande.

Le problème de la volonté politique. L'idée que les questions d'égalité ne reposent plus seulement sur les épaules d'un-e délégué-e à l'égalité (qui par ce fait risque d'ailleurs de subir des pressions considérables) mais qu'elles impliquent la responsabilité de la direction est en soi intéressante.

Toutefois, l'acceptation de cette « nouveauté » n'est pas naturelle en Suisse romande, où les questions d'économie sont prioritaires dans tous les domaines, et où la légitimité même des bureaux de l'égalité est parfois remise en question. Mais plus que des véritables questions d'économie, ce sont surtout les mentalités qui risquent de poser problème.

L'expérience montre en effet que les questions d'égalité suscitent en général de très longs et fastidieux débats, et qu'il vaut mieux souvent faire « passer » des mesures d'égalité en tant que mesures pour la « conciliation famille-emploi » par exemple. Ce n'est pas un obstacle en soi ; il suffit d'utiliser le « Controlling de l'égalité » sous une autre appellation ! Il faut cependant se méfier des appellations, comme le montre le cas où l'augmentation des temps partiels a été présentée comme « mesure » d'égalité, alors qu'il s'agissait

en fait d'une mesure d'économie ...

Un autre problème provient du rythme du processus. C'est ce que l'on constate actuellement dans un canton romand, où la volonté politique en faveur de l'égalité est très présente, mais où manquent les statistiques par sexe permettant de se fixer des objectifs ; la lenteur administrative à changer les habitudes en matière de chiffres pourrait bien générer un changement politique du cap! D'où l'importance de commencer par introduire le « Controlling » de l'égalité dans un petit département pilote, qui pourrait ensuite servir de modèle.

Enfin, on peut douter que de gros progrès se réalisent en l'absence de sanctions ; même si des objectifs clairs ont été fixés, que se passe-t-il en fin de compte s'ils ne sont pas atteints ?

Une politique « top-down » de l'égalité

Le « Controlling de l'égalité » est un processus vertical qui part de la direction (top) ; or, les syndicats suisses-romands ont l'habitude de travailler à partir de la base. On redoute sinon la mise en place de mesures « vitrines » touchant essentiellement les cadres, et qui masqueraient les discriminations dans les niveaux inférieurs de la hiérarchie. De plus, le controlling repose sur une idée de consensus, alors que les revendications syndicales sont souvent très conflictuelles (par exemple pour les salaires). Est-il alors utile de recourir au processus compliqué du controlling pour obtenir de petits résultats limités par des consensus ? On pourrait toutefois objecter que l'implication des cadres permet de sensibiliser les niveaux supérieurs aux questions d'égalité, ce qui est tout de même positif.

Utiliser l'outil à bon escient

Le « Controlling de l'égalité » n'est pas censé être une panacée, mais si on l'introduit dans des sections limitées, on obtient des résultats certes modestes, mais réels. Bien entendu, il faut commencer par des sections où existe déjà une sensibilité aux questions d'égalité, qui feront oeuvre de pionnières montrant l'exemple !

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un outil flexible, qui peut être adapté selon les besoins particuliers d'une entreprise, notamment en tenant compte de sa culture propre. Une adaptation spécifique pour la Suisse romande est donc parfaitement envisageable.

Le coût de la mise en oeuvre du controlling est somme toute modeste (env. 2000 frs.). Le Bureau fédéral de l'égalité soutient volontiers ces nouveaux projets, avec conseils et financements. Si une entreprise ou une organisation romande souhaite se lancer dans cette aventure, qu'elle n'hésite pas à s'annoncer !

Informations et contacts :
http://www.gleichstellungs-controlling.org/

Chèques emploi

CHÈQUESEMPLOI
vous facilite la vie !

Vous employez ou souhaitez engager régulièrement ou occasionnellement une femme de ménage, une baby-sitter ou un jardinier pour des travaux chez vous ?

Vous travaillez dans un ménage privé et voudriez bénéficier des prestations sociales suisses ?

L'EPER (Entraide Protestante Suisse), avec le soutien de plusieurs partenaires, a mis sur pied

un service administratif CHEQUESEMPLOI qui facilite l'accès à une couverture sociale des personnes travaillant dans l'économie domestique.

La force de ce projet est de réunir les intérêts à la fois des personnes employées et employeuses.

CHEQUESEMPLOI permet à **l'employé-e** d'être mieux protégé-e face aux aléas de la vie (accident, invalidité…) et de mieux préparer sa retraite. Ce système assure la transparence des relations de travail, ce qui n'est pas toujours le cas pour les emplois de proximité.

L'employeur/euse, quant à lui/elle, y trouvera un moyen d'être en règle avec les assurances sociales. CHEQUESEMPLOI lui facilite la gestion de travaux administratifs souvent complexes. Enfin, l'employeur-euse garantit des conditions de travail dignes à son employé-e.
http://www.cheques-emploi.ch/vd/

Agenda

Lausanne jeudi 15 février 2007
Centre pluriculturel et social d'Ouchy
Programme

17.00 Accueil
17.30 Bienvenue Solange Peters
18.00 Conseil d'Etat
Jacqueline Maurer
Anne-Catherine Lyon
Jacqueline de Quattro

19.00 Grand Conseil
Sandrine Bavaud (VERTS)
Jacqueline Bottlang-Pittet (PDC)
Françoise Burri (POP)
Alice Glauser /UDC
Odile Jaeger (PR)
Roxanne Meyer-Meuwly (PS)
Eliane Rey (PL)

20.30 Apéritif et repas

Au café, présentation des candidates qui le souhaitent
Animation Ch. Mathys-Reymond
Présidente ADF-Vaud

L'inscription au repas est à envoyer jusqu'au 12.02.07 au plus tard à Viviane Schusselé, Ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11
vschussele@bluewin.ch

Prix du repas Fr. 40.- comprenant apéritif, buffet froid, vin et café

Paiement du repas à l'entrée

Nom prénom……
Adresse……
Localité……

A la Maison de la femme (Eglantine 6, Lausanne) :

Jeudi 25 janvier 2007 : 9h à 18h30 **Marché aux puces**
Vendredi 26 janvier : 9h à 18h **Marché aux puces**

La Fondation Madeleine Moret reçoit volontiers tout objet en bon état. Les responsables de rosa canina qui s'occupent de la vente des livres vous remercient d'avance de leur apporter ceux que vous ne lirez plus !

Jeudi 1er février 2007 : 19h15-21h «Le café de la femme» **«Parents et fratrie : drôle de musique»** avec le **Dr Nahum Frenck**
Jeudi 22 février 2007 : 12-14h lunch-conférence **«Intégration pour tous»** un concept de réinsertion professionnelle pour les personnes atteintes dans leur santé, avec **Philippe Ambuehl**, directeur IPT-Vaud
Jeudi 1er mars 2007 : 19h15-21h «Le café de la femme» **«La gestion des émotions»** avec le **Dr Ken Fukami.**
Jeudi 29 mars 2007 : 12h-14h lunch-conférence (participation 10.-) **«La femme vue par elle-même ou comment l'Art au féminin nous redécouvre»** avec **Marianne Grasselli**, fondatrice de l'Association Esprit de femme
Jeudi 29 mars 2007 : 19h15-21h «Le café de la femme» **«L'amitié»** avec le **Dr Olivier Spinnler**, psychothérapeute

Le coin botanique *par Viviane Schusselé*

Bédégar, curiosité botanique

http://www.univ-ubs.fr/ecologie/Photos/bedeguar.jpg

Si, au hasard d'une promenade, vous avez rencontré cette excroissance filamenteuse sans savoir ce que c'est , voici la réponse :

Il s'agit d'un bédégar ou galle du rosier provoqué par la piqûre du *Diplolepis rosae* ou Cynips du rosier qui infecte le plus souvent *rosa canina* (Eglantier) et y pond ses œufs. Ce bédégar situé sur toute la partie de la tige infectée sert de nid douillet et de nourriture aux larves qui vont se développer pendant l'hiver. Si vous constatez ce phénomène dans votre jardin, il est donc conseillé de le supprimer et de le brûler.

http://balades.naturalistes.free.fr/Bedegar.php

Jadis, le bédégar était utilisé à des fins thérapeutiques, comme vermifuge, diurétique, lithotriptique (élimination des pierres de la vésicule biliaire), anti-scorbutique, soporiphique etc.

En allemand le bédégar est nommé « Schlafapfel » pomme du sommeil.. Selon la mythologie allemande un bédégar placé sous un oreiller plongeait le dormeur dans un sommeil profond et durable dont il ne se réveillait qu'une fois le bédégar retiré. Ce serait une explication de l'endormissement de la Belle au bois dormant, qui en allemand, se nomme Dornröschen (épine de rose).

Je désire adhérer à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40-.)

Nom Prénom ……..……

Rue……..…

No Postal Localité……

No de Tél. ……..…….

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11E.mail: vschussele@bluewin.ch

ADF-Vaud

Rédactrice responsable : Christiane Mathys, jlch.mathys@vtxnet.ch
Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso
Site web : www.adf-vaud.ch

P.P.
1260 Nyon 2

Annoncer les rectifications d'adresse selon A1 No 552

Edition ADF
Ch. du Lignolet 7
1260 Nyon